



2020

### 3. Info formations

Accès aux  
formations  
du CRGGE

**Un tutoriel pour vous guider :**

**<https://www.youtube.com/watch?v=Y6ukUZkoPZo>**

**NOTEZ BIEN : plus de catalogue  
papier cette saison!**



# Accès aux formations du CRGGE

Un Organisme de Formation Régional pour mieux communiquer :  
Est FormGym





# Nombre de stagiaires

- Le CRGGE se réserve le droit d'annuler ou de maintenir les sessions de formation en fonction du nombre d'inscrits sur chaque module. Il n'y a pas de règle fixée : elles seront étudiées au cas par cas.
- Cependant, il est à considérer que certaines formations, étant proposées tous les ans, ne regroupent jamais plus de 3 à 5 stagiaires. Afin d'éviter d'avoir à les annuler, une partie de la formation pourra se faire à distance (en visio-conférence ou en formation à distance FOAD).
- Le plafond pour l'accueil des stagiaires par session est fixé à
  - ✓ 30 pour les formations de juges
  - ✓ 25 pour les formations de cadres



# Accès aux formation du CRGGE

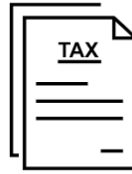
Des nouvelles tarifications dissociant les bénévoles des salariés : les associations sportives sont désormais rattachées à l'**AFDAS** (Assurance Formation des Activités du Spectacle). Pour bénéficier d'une prise en charge de formation, il est impératif de créer un compte sur leur site internet. En cas de difficulté, n'hésitez pas à vous rapprocher du responsable de formation du Comité Régional qui pourra vous accompagner dans cette démarche.

Lien pour comprendre comment créer une demande de prise en charge : <https://youtu.be/eEeAUN-VTg>

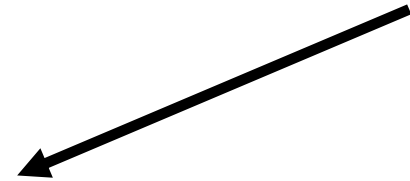
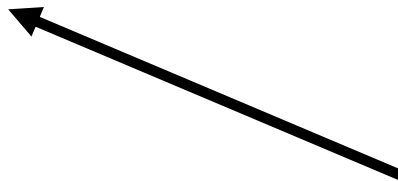


2020

# SITUATION CLUB EMPLOYEUR



Deux mois avant la formation





# Changements code du sport

## BP activités gymniques

- nouvelle écriture « Encadrement des activités de découverte, d'animation et conduite de cycles d'apprentissage des activités gymniques. Entraînement des activités gymniques acrobatiques. »

Au regard du code du sport, pas de limite

**MAIS**

***Compétences entraînement abordées en formation que pour le niveau fédéral donc vigilance de l'employeur sur le niveau de pratique confié à l'éducateur. Préconisation pour le niveau national passer le DEJEPS***





# Changements code du sport

## CQP

- nouvelle écriture « Encadrement, par la découverte et l'initiation, des activités gymniques acrobatiques »

Au regard du code du sport, possibilité d'encadrer en compétition, aucune limite de temps pour le face à face pédagogique

## **MAIS**

- ***compétence identique donc limiter l'accès comme avant :***
  - ***Fédéral B toutes disciplines et rencontres de proximité (en lien avec les compétences acquises durant la formation et validées par le diplôme)***





# Formations professionnelles (inscription mars 2021)

## Diplôme d'Etat (DE)

- GAM GAF et GR

## Diplôme d'Etat Supérieur (DES)

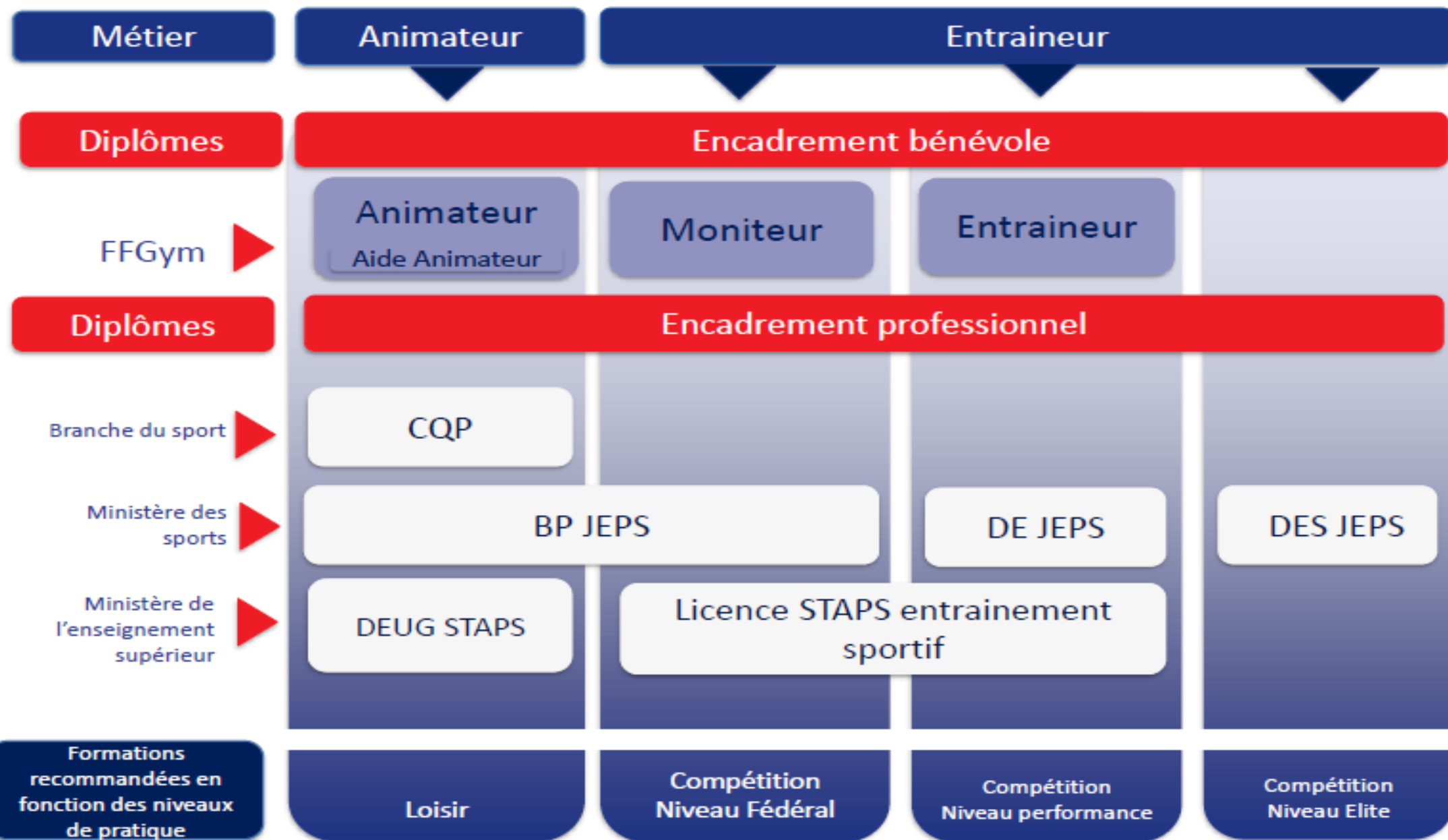
- GAF



Ouverture sessions « moniteur » (début de formation en octobre 2020)

- GAF
- GAM
- GR
- Trampoline
- Gymnastique Acrobatique
- **TEAMGYM (nouveau)**

**RAPPEL : vous avez la possibilité d'effectuer les modules de formation sur 2 années**



# Conditions d'accès aux formations fédérales

Métier	Animateur			Entraîneur	
Diplômes	Coach Gym Santé	Animateur Baby Gym Freestyle	Animateur	Moniteur	Entraîneur
Age de début de formation	18 ans	18 ans	15 ans	17 ans	18 ans
Diplôme requis à l'entrée en formation	Diplôme professionnel*	Aucun	Aucun	Animateur	Moniteur
Prérequis pour la certification	Posséder le PSC1				
Formations recommandées en fonction des niveaux de pratique	Adultes	Enfant de 15 mois à 6 ans	Gym Loisir	Compétition Niveau Fédéral	Compétition Niveau Performance

**REFERENT  
FORMATIONS**

Pascal GROSMAIRE

[formation@ffgymgrandest.fr](mailto:formation@ffgymgrandest.fr)

06.02.59.42.17